



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 41622

Texte de la question

M. Didier Robert attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la présidence française de l'Union européenne. À cet égard, il souhaiterait connaître le bilan de cette présidence en faveur des régions ultrapériphériques, et plus particulièrement de La Réunion.

Texte de la réponse

La présidence française de l'Union européenne a été l'occasion de communiquer auprès de nos partenaires européens sur la spécificité de l'outre-mer, sur ses atouts et ce que les différents territoires, qu'il s'agisse de régions ultrapériphériques ou de pays et territoires d'outre-mer, peuvent apporter à l'Union. Une exposition « L'Europe d'outre-mer : richesses et diversité » a ainsi été présentée dans les locaux du Parlement européen, de la Commission européenne et du Comité des régions de septembre à décembre 2008, afin de sensibiliser les institutions européennes et les représentants des États membres à l'intérêt des politiques mises en oeuvre dans les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer. Un colloque a également été organisé du 7 au 11 juillet 2008 à la Réunion, en collaboration avec l'Union internationale pour la conservation de la nature, le conseil régional de l'île de la Réunion et l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique, sur les stratégies face au changement climatique et à la perte de la biodiversité. En amont de la présidence, la France a également organisé une rencontre de l'ensemble des États membres bénéficiant de territoires ultramarins, qui a permis de valider le principe de deux contributions communes pour l'avenir des politiques européennes concernant respectivement les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer.

Données clés

Auteur : [M. Didier Robert](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41622

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2009, page 1186

Réponse publiée le : 15 décembre 2009, page 11963